

# Script & Forms

## Release 27-01-2022

### RELEASE NOTE

| Auteur, service et coordonnées de contact | Date       | Copie à                   | Commentaires              |
|---|------------|---------------------------|---------------------------|
| Script & Forms                            | 27-01-2022 | Click here to enter text. | Click here to enter text. |

## TABLE OF CONTENT

|      |   |   |
|------|---|---|
| 1.   | RELEASE .....   | 3 |
| 2.   | NEW FEATURES.....   | 3 |
| 2.1. | Script 2D – Update of rules and Advices for inbound ‘positive self-test result’ script..... | 3 |
| 2.2. | Script 1A - Textual adaptation.....   | 5 |

# 1. Release

|                  |                |        |
|------------------|----------------|--------|
| RELEASE NUMBER   |                |        |
| TYPE             |                | URGENT |
| APPLICATION      | Script & Forms |        |
| VERSION          |                |        |
| DATE ACCEPTATION | 26/01/2022     |        |
| DATE PRODUCTION  | 27/01/2022     |        |

## 2. New features

### 2.1. Script 2D – Update of rules and Advices for inbound ‘positive self-test result’ script

*Impacted scripts* : 2D

- New content is displayed in Advice 1 when the citizen has a positive self-test result. The content of this Advice is dynamic depending on whether the person has symptoms or not.
- Q3 - on a positive PCR test result within 90 days is moved before the question on symptoms
- Q6B - Updated reasons to do self-test

#### {ASYMPTOMATIC ADVICE 1}

**Conseil 1: Test immédiat + Quarantaine le temps de recevoir le résultat du test.**

**PCR Code à jour 0 : 4368 5316 6cfc 4b18**

*Vous avez fait un autotest de dépistage au Covid-19 qui s'est révélé positif au COVID-19.*

***Pour stopper cette épidémie, nous vous demandons de vous faire tester avec un test PCR le plus rapidement possible (par un médecin ou un centre de test) et de rester en quarantaine en attendant votre résultat.***

*Un test PCR est nécessaire afin de confirmer le résultat de votre autotest de dépistage au Covid-19, la quarantaine est préventive en attendant votre résultat de test.*

*Nous vous enverrons un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (4368 5316 6cfc 4b18). Vous pouvez utiliser le code pour prendre un rendez-vous en ligne dans l'outil de réservation en ligne par vous-même. A quel numéro de GSM pouvons-nous envoyer ce code ?*

*Si le résultat de test est positif, veuillez-vous isoler. Vous serez ensuite contacté par le call center pour le suivi de vos contacts.*

*Si votre résultat est négatif, vous pouvez terminer votre quarantaine. Attention, si vous êtes un contact à haut risque, vous devez respecter la quarantaine imposée ainsi que les mesures préventives jusqu'au 10ième jour après le dernier contact à haut risque :*

- Portez un masque facial (de préférence FFP2)
- Gardez autant de distance que possible
- Éviter tout contact avec des personnes vulnérables
- Le télétravail est fortement recommandé
- Évitez les activités où le port du masque est impossible (comme manger avec d'autres personnes).

*Afin de recevoir votre résultat de test vous pouvez consulter masanté.be. Vous pouvez aussi contacter votre médecin traitant ou le laboratoire ayant effectué l'analyse. Vous pouvez aussi utiliser Coronalert pour recevoir directement votre résultat de test sur votre smartphone.*

**Conseil 1: Test immédiat + Quarantaine le temps de recevoir le résultat du test.**

**PCR Code à jour 0 : 4368 5316 6cfc 4b18**

*Vous avez fait un autotest de dépistage au Covid-19 qui s'est révélé positif au COVID-19. Vous avez également des symptômes qui indiquent une infection par le COVID-19. Pour stopper cette épidémie, nous vous demandons de vous faire tester le plus rapidement possible par un personnel soignant afin de confirmer le résultat de votre autotest et de rester en quarantaine en attendant votre résultat.*

**De préférence, effectuer un test antigénique rapide dans une pharmacie proche de chez vous afin de recevoir le résultat immédiatement.**

*Pour les enfants de moins de 6 ans : effectuer un test dans un centre de tri proche de chez vous (pas possible d'effectuer un test dans une pharmacie). Un certificat de rétablissement n'est pas délivré après un test antigénique rapide positif. Si vous souhaitez recevoir ce certificat, veuillez effectuer un test PCR.*

*Contactez toujours un médecin si vos symptômes s'aggravent ou si vous vous sentez très malade, par exemple vous êtes essoufflé (par exemple, vous avez des difficultés à compléter des phrases), vous avez une sensation de poids douloureux sur la poitrine, vous êtes tombé soudainement.*

*Nous vous enverrons un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (**4368 5316 6cfc 4b18**). Vous pouvez utiliser le code pour prendre un rendez-vous en ligne dans l'outil de réservation en ligne par vous-même. A quel numéro de GSM pouvons-nous envoyer ce code ?*

*Si le résultat de test est positif, veuillez-vous isoler. Vous serez ensuite contacté par le call center pour le suivi de vos contacts.*

*Si votre résultat est négatif, vous pouvez terminer votre quarantaine. Attention, si vous êtes un contact à haut risque, vous devez respecter la quarantaine imposée ainsi que les mesures préventives jusqu'au 10<sup>ième</sup> jour après le dernier contact à haut risque :*

- Portez un masque facial (de préférence FFP2)
- Gardez autant de distance que possible
- Éviter tout contact avec des personnes vulnérables
- Le télétravail est fortement recommandé
- Évitez les activités où le port du masque est impossible (comme manger avec d'autres personnes).

*Afin de recevoir votre résultat de test vous pouvez consulter [masanté.be](https://masanté.be). Vous pouvez aussi contacter votre médecin traitant ou le laboratoire ayant effectué l'analyse. Vous pouvez aussi utiliser Coronalert pour recevoir directement votre résultat de test sur votre smartphone.*

*Avez-vous des questions à ce sujet ?*

## 2.2. Script 1A - Textual adaptation

Impacted script : 1A

- Q3a – new content
- Q3C - reinstatement of question Q3C instead of Q6 (SR0972284)

**Q3a** “Votre médecin vous a-t-il indiqué que vous devez rester en isolement à domicile ?”

 Réexpliquez en quoi consiste un “isolement à domicile” si la personne n’a reçu aucune explication de son médecin.

*Si vous avez des symptômes de Covid-19, vous devez vous isoler pendant au moins 7 jours à partir du début de vos symptômes. Si vous n’aviez aucun symptôme lors du test, vous devez rester chez vous au moins 7 jours après la date de prélèvement du test.*

*Pour les personnes asymptomatiques et les personnes ayant des plaintes légères, l’isolement peut être levé après 7 jours (à condition de ne pas avoir de fièvre pendant 3 jours et qu’il y a une amélioration clinique des plaintes). Si vous avez des symptômes qui persistent, l’isolement est prolongée jusqu’à que vous n’avez plus de fièvre et qu’il y a une amélioration clinique de vos plaintes.*

*Dans les trois jours qui suivent la fin de votre isolement, nous demandons de respecter des mesures de protection supplémentaires, telles que :*

- *La limitation du nombre de contacts au strict nécessaire*
- *Le port permanent d’un masque (de préférence un masque FFP2) dans une zone intérieure. Ce dernier point signifie que toutes les activités pour lesquelles il est impossible de porter un masque (telles que manger avec d’autres personnes) ne sont pas autorisés.*

*Dans les collectivités accueillant des personnes vulnérables (comme les maisons de repos et de soins), la durée de l’isolement pour les résidents et le personnel soignant peut varier. Prenez contact avec votre médecin de collectivité pour vous renseigner sur les règles à respecter.*

*Attention, pendant 11 jours, il ne vous sera pas possible d’utiliser votre certificat de vaccination comme Covid Safe Ticket. Lorsque votre certificat de vaccination sera scanné au contrôle d’entrée à un événement, par exemple, un écran rouge s’affichera et l’accès vous sera refusé pendant les 11 jours suivant la date de prélèvement de votre échantillon/test. Votre certificat de rétablissement sera disponible à partir du 12ième jour après la date de prélèvement de votre échantillon/test. La date de prélèvement de votre échantillon/test correspond au jour 0.*

*Un certificat de rétablissement est uniquement délivré sur la base d’un résultat de test PCR positif et non après un test (rapide) antigénique positif.*